

Avis voté en plénière du 25 juin 2014

Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité

Déclaration du groupe de la CFTC

Vouloir trouver des solutions pour que toute personne, quel que soit son handicap, sa faiblesse ou ses pauvretés trouve sa vraie place dans la société représente une nécessité. C'est même un aspect essentiel de la démocratie. Toute personne doit pouvoir exercer et développer ses talents, si petits soient-ils et se savoir reconnue.

Un élément déterminant dans l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées est le regard que porte sur eux notre société. C'est également celui que portent les personnes concernées sur leur propre situation. Lors de son audition, Jean Baptiste Hibon affirmait que le premier combat se situe bien dans l'approche d'espérance que portent ces personnes sur leur situation. Il nous interrogeait sur la contradiction entre le fait de considérer que cette vie ne vaut pas d'être vécue avant la naissance, ce qui donne accès à l'IMG et celui de vouloir (très justement) créer les conditions pour permettre à ces personnes d'accéder à une vie normale et heureuse.

L'articulation entre la prise en compte de la différence, à la base d'une recherche de solutions réalistes, par exemple dans l'éducation et la lutte contre les discriminations, est en soi une question.

Nous sommes à l'opposé d'une approche égalitariste qui peut, en voulant apporter la même réponse à toutes les personnes, conduire à une inégalité plus grande encore.

Sur la question de l'inclusion/insertion, qui a traversé nos débats, c'est bien la double approche d'une société qui s'adapte pour ne pas créer d'obstacles ou les lever et d'une volonté des personnes de trouver leur place qui doit prévaloir. Le groupe de la CFTC estime, comme l'avis, que la personne handicapée doit pouvoir être une personne totalement reconnue comme telle et non une personne qui se définit par son handicap.

C'est dès l'enfance, dans toute l'éducation, que le regard sur la « personne différente » doit être amélioré.

Notre société de la compétition où celui qui n'est pas au top niveau est regardé comme le « maillon faible » donc écarté ou méprisé, doit impérativement évoluer.

Comme dans les précédents avis traitant du handicap, le groupe de la CFTC insiste sur la nécessité d'accompagnement des familles concernées qui se sentent souvent seules et désemparées face aux multiples problèmes qui se posent.

Si l'entrée dans le système scolaire ordinaire représente un moyen très important d'insertion et d'inclusion pour les enfants, la formation et l'accompagnement des enseignants et personnels concernés est déterminante, ne serait-ce que pour ne pas rajouter la détresse du personnel éducatif à une inefficacité douloureuse – voire contre-productive – pour l'enfant et sa famille.

Le problème de l'emploi, c'est-à-dire de la possibilité pour ces personnes de vivre « normalement » de leur travail, n'entre pas dans le champ de cette saisine ou de la section. Il reste une question essentielle. La CFTC approuve donc totalement la proposition qu'il soit traité prochainement.

Le projet d'avis foisonne de préconisations, toutes utiles, qu'il aurait été intéressant de hiérarchiser, mais que la CFTC partage.

Elle a voté l'avis.